



## COMMUNIQUE DE PRESSE

de Jacques MYARD  
Membre Honoraire du Parlement  
Maire de Maisons-Laffitte  
Président du Cercle Nation et République

# Vote du budget de Maisons-Laffitte : baisse des impôts fonciers

29 mars 2019

## COMMUNIQUE DE PRESSE

a/s [Vote du budget de Maisons-Laffitte : baisse des impôts fonciers](#)

Le 27 mars, le Conseil municipal a voté le budget pour l'exercice 2019, malgré un contexte financier contraint et incertain, Maisons-Laffitte garde le cap grâce à une gestion rigoureuse et dynamique.

Après cinq années de stabilité des taux des taxes ménages, la Commune baisse de 4.4% le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties pour neutraliser la revalorisation annuelle des bases prévue par la loi de finances pour 2019.

Le budget primitif 2019 s'inscrit dans la continuité des engagements pris depuis ces dernières années :

- Poursuivre la maîtrise des charges de personnel et de fonctionnement courant
- renforcer l'action de certains services à la population :
- Recrutement de nouveaux policiers municipaux pour assurer une présence en soirée notamment,
- maintien de nos actions prioritaires pour les familles : crèches, centres de loisirs, écoles.
- extension des horaires d'ouverture du centre aquatique
- Investir pour accroître l'attractivité de la Commune :

.sur le volet culturel : poursuite des études pour la réhabilitation du Centre Ianchelevici, création d'un espace culturel sur le site actuel de la salle Malesherbes

.sur le volet sportif : construction d'un nouvel équipement sportif, en un lieu à définir.

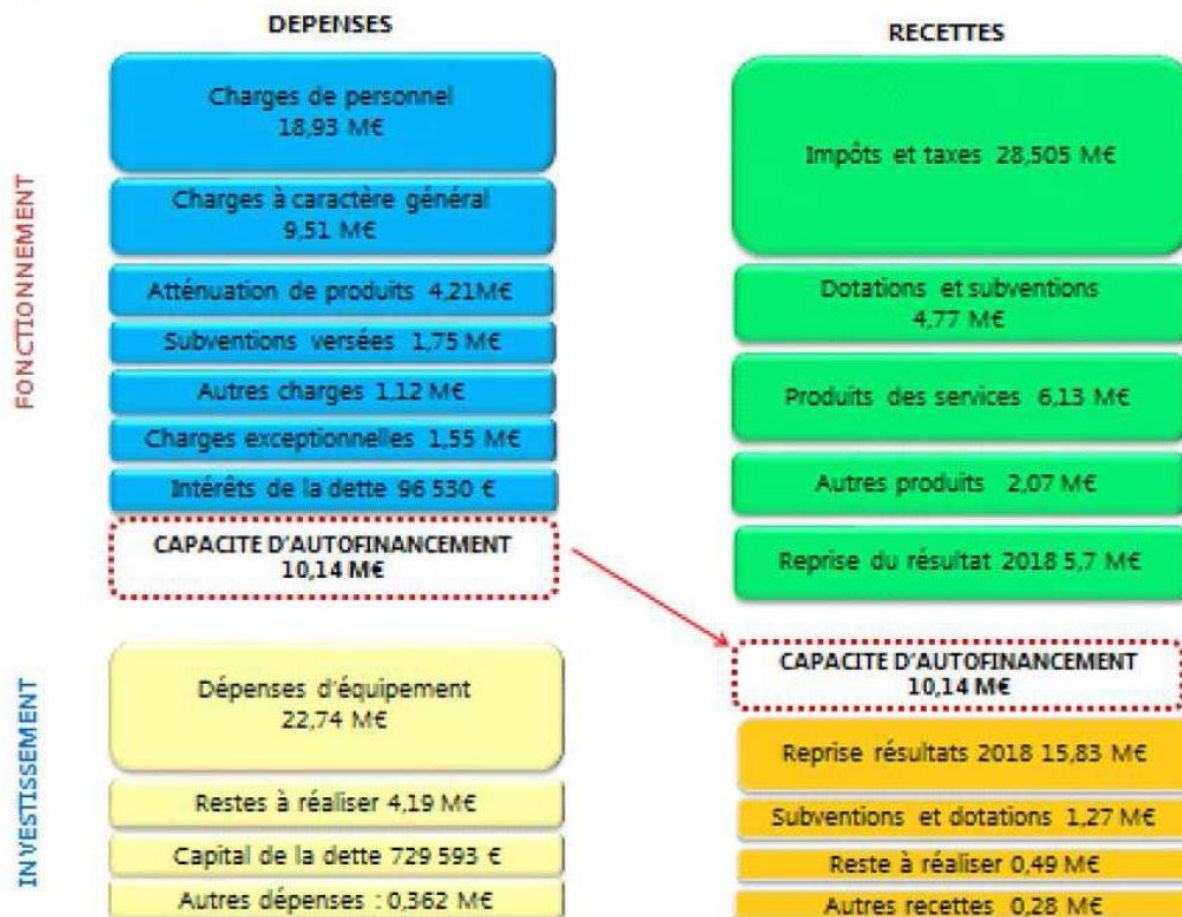
- Investir pour améliorer le cadre de vie des habitants :

Entretien du patrimoine de la ville pour maintenir des équipements de qualité.

Maintenir son soutien actif, sans diminution des subventions, au tissu associatif local :

Le budget en quelques chiffres :

## Structure du Budget primitif 2019



- Un **autofinancement de 10.14 M€** qui nous permet de baisser la charge fiscale de nos concitoyens et de ne pas lever de nouveaux emprunts.

**La dette de la ville est de 4,4 millions d'euros dont près d' 1 million va être récupéré à la signature de la vente du 54 rue du Tir à Moulin Vert, nouveau bailleur social.**

**La dette par habitant est de 186 € contre 1 063 € en moyenne pour les communes de même strate.**

- **une enveloppe de 22.54 M€** pour les dépenses d'équipement :

- Extension du centre de loisirs Clos Lainé : 2M€
- Réaménagement de la deuxième partie de la rue du Maréchal FOCH : 610 K€
- Création d'un éclairage sur le terrain de rugby de l'île de la Commune : 240 K€
- Eclairage du bassin extérieur du centre aquatique : 84 K€
- Fin des travaux de sécurisation des crèches : 155 K€
- Poursuite du déploiement de la vidéo protection et du réseau fibre optique de la ville : 213 K€
- Réhabilitation de l'écurie 6 bis avenue Béranger : 180 K€
- Réfection de la façade de l'église Saint Nicolas (côté rue de la Muette) : 70 K€

- Une enveloppe de 12.9 M€ pour le financement de nos projets à venir :

- Construction d'un Espace Culturel - conservatoire et nouvelle salle Malesherbes - sur le site actuelle de la salle Malesherbes

- Restructuration du centre lanchelevici
- Construction d'un nouvel équipement sportif pour un gymnase et dojo

Je tiens à remercier les services de la ville pour l'élaboration de ce budget et les élus pour le travail d'arbitrage qui a nécessité plusieurs dizaines d'heures de travail collectif en toute transparence.

Un dernier point, le budget du SIVOM Maisons-Mesnil qui gère diverses activités dont les activités jeunesse et de prévention, la rue de la Procession et le club d'avirons prévoit une baisse de 60 000 € de fiscalité.

**Vous le constatez, la ville de Maisons-Laffitte, une ville de droite est bien gérée, elle prépare l'avenir avec de nouveaux équipements qui seront tous autofinancés.**

Très cordialement.

Jacques Myard